

# Réhabilitons nos élu.es par Le Politique !

## Pourquoi ce sujet est-il important ?

En 1999, la déclaration de la commission sociale de l'épiscopat "Réhabiliter la politique" encourageait, entre autres, les citoyennes et les citoyens à porter un regard renouvelé sur la politique et ainsi susciter, dans ce domaine, de nouveaux comportements.

*“ La politique est une œuvre collective, permanente, une grande aventure humaine. Elle a des dimensions sans cesse nouvelles et élargies. Elle concerne à la fois la vie quotidienne et le destin de l'humanité à tous les niveaux. L'image qu'elle a dans notre société a besoin d'être revalorisée. Elle est une activité noble et difficile. Les hommes et les femmes qui s'y engagent, ainsi que tous ceux et celles qui veulent contribuer au " vivre ensemble ", méritent notre encouragement. “*

À la veille de cette année électorale, il nous paraît important de revenir sur ces notions car, comme nous soulignons dans les « chemins des possibles », la perte de confiance, d'intérêt et de compréhension sont toujours d'actualité. Ces sentiments d'impuissance et de « crise démocratique » ne proviennent-ils pas du fait que les hommes et les femmes qui s'engagent dans la politique, choisissent d'en faire leur métier, le font au détriment du politique ?

C'est pourquoi nous pensons que **La** politique, en tant qu'activité « noble et difficile » ne peut être « revalorisée » que si elle s'ancre dans **Le** politique.

Notons, en effet, qu'il existe deux sens au mot « politique » :

- « **La** » politique, qui renvoie aux stratégies individuelles et/ou collectives pour la conquête et de l'exercice du pouvoir, à la désignation des représentants de nos sociétés, aux modes de gérance et de gouvernance des biens publics.
- « **Le** » politique, qui quant à lui, renvoie aux conditions du vivre ensemble, à la coexistence au sein de la société. Il fait donc référence à la notion de peuple, au-delà de tout ce qui pourrait le diviser.

La politique a son importance et fait partie du politique, mais, si nous souhaitons une organisation sociale humaine et digne, c'est ce dernier qui se doit d'être au cœur.

Notre société encourage de plus en plus l'individualisme et est rythmée par les intérêts et les convictions de chacune et chacun. Au service du peuple, les élus doivent être à l'écoute de l'ensemble des citoyens, aussi bien celles et ceux qui les ont élus que les autres. Les élus doivent permettre la construction d'un vivre ensemble respectueux de tous, ils doivent être les garants de l'unité et de la cohérence de l'ensemble.

Une distinction peut, alors, s'opérer entre les élus qui feront de la politique et ceux qui feront du politique. Les premiers auront compris que pour gagner au jeu de « la politique », ils devront par tous les moyens mettre l'accent sur ce qui nous (peuple) nous divise et nous séparent. Les seconds, quant à eux chercheront à mettre l'accent sur ce qui nous unit.

En ce sens, en tant que citoyens et électeurs, il est de notre responsabilité d'être éclairé des ambitions et des objectifs des candidats aux prochaines élections. Il est aussi de notre responsabilité d'être vigilants et de suivre les mandats que nous leur confions.

Soyons conscients que ce n'est pas chose facile, mais n'est-ce pas là notre espérance et notre devoir? L'essentiel est de ne pas accroître notre sentiment de déception.

## Quelques pistes de réflexions :

### Questionnements :

- Comment assumer cette dualité : L'éthique de conviction, L'éthique de responsabilité ? En tant que personne et citoyen, nous faisons parfois des choix qui mettent à l'épreuve ces 2 éthiques : cela lèse fatalement certains, et cela crée des déçus. Nos élus vivent ils la même chose ? Si oui, comment ?
- Dans le CMR de nombre de nos membres sont élus ou ex élus, quelles sont leurs motivations ? Leur bilan ?
- Avons-nous les élus que nous méritons ?  
Comment les médias peuvent influencer nos choix de votes ? Car, conscients ou non, nous sommes sensibles à l'image des candidats renvoyée par les médias. Pouvons-nous sortir de ce piège ?
- Est-il judicieux d'envisager de faire de la politique à vie ? En effet, souvent après des périodes d'actions remarquables, de nombreux élus sont pris par la nécessité de la réélection et cela devient pour eux prioritaire, avec toutes les dérives que cela entraîne.

## Eclairages

### Ethique de conviction et éthique de responsabilité

« Toute activité orientée selon l'éthique peut être subordonnée à deux maximes totalement différentes et irréductiblement opposées ». D'un côté, « l'éthique de conviction » repose sur le principe kantien du devoir : il faut agir en fonction de principes supérieurs auxquels on croit. De l'autre, « l'éthique de responsabilité » relève de la philosophie conséquentialiste : il faut agir en fonction des effets concrets que l'on peut raisonnablement prévoir. Bien sûr, précise le sociologue, « cela ne veut pas dire que l'éthique de conviction est identique à l'absence de responsabilité et l'éthique de responsabilité à l'absence de conviction. » Néanmoins, face à une décision politique engageant des choix éthiques, l'une ou l'autre de ces positions prévaut : « Lorsque les conséquences d'un acte fait par pure conviction sont fâcheuses, le partisan de cette éthique n'attribuera pas la responsabilité à l'agent, mais au monde, à la sottise des hommes ou à la volonté de Dieu qui a créé les hommes ainsi. Au contraire, le partisan de l'éthique de responsabilité comptera justement avec les défaillances communes de l'homme et il estimera ne pas pouvoir se décharger sur les autres des conséquences de sa propre action pour autant qu'il aura pu les prévoir.»

Conférence sur la politique de Max Weber, sociologue allemand.

## Potentiels intervenants et bibliographie :

- Culture et liberté, <http://www.culture-et-liberte.asso.fr/>

Jean Louis Lanher, Professeur de philosophie et co-auteur du livre "pour un avenir de la philosophie. Il fait partie du groupe de recherche de sens animé par P.Gekeler à la paroisse St J-Baptiste de Chaumont. A publié dans La Croix en 2002: L' "[Ethique de la conviction](#)"

- Francis Wolff, philosophe et professeur à l'École normale supérieure (Paris)

**Deux exemples : Une femme et un homme politique d'aujourd'hui, chez qui nous retrouvons des thématiques qui ne sont pas loin de nos chemins des possibles.**

Venant et restant proche de l'éducation populaire :

**Dominique Potier** <http://www.dominiquepotier.com/fr/actualites-1.html>

**À l'Assemblée Nationale, Dominique Potier est membre de la commission des affaires économiques.**

**Militant depuis toujours**, Dominique Potier s'est construit dans le mouvement associatif, à l'école d'un mouvement de jeunesse rural. Avec quatre associés, il crée, à partir de sa **ferme familiale**, une **coopérative bio et éducative**. Avec Anne, son épouse, coordinatrice dans un service d'aide à domicile, il continue à militer au sein d'**associations caritatives** et de solidarité internationale.

- **Maire** de son village, Lay-Saint-Rémy, il fonde en 2005 avec d'autres les premiers outils de développement du **pays "Terres de Lorraine"**. En 2008 il devient **président de la Communauté de Communes du Toulois**. Il est aujourd'hui député.

**Karima Delli** <http://www.karimadelli.com/>

Son père a travaillé dans l'industrie textile et elle est la neuvième d'une famille de treize enfants. Elle est titulaire d'un DEA des sciences politiques à l'IEP de Lille. Activiste, elle œuvre au sein des collectifs « Jeudi noir » et « Sauvons les riches ». Elle est l'une des plus jeunes députée européenne.

- **Vice-présidente de la Commission d'enquête « EMIS »** (à partir de janvier 2016) sur les mesures des émissions dans le secteur automobile.
- **Coordinatrice de la commission « Transports et Tourisme » pour le groupe des Verts** Commission compétente pour toutes les questions ayant trait au développement d'une politique commune de des transports, aux services postaux et au tourisme.
- **Membre de la commission « Emploi et affaires sociales »** Commission compétente pour les politiques de l'emploi et tous les aspects de la politique sociale : conditions de travail, formation, insertion professionnelle, chômage, libre circulation des travailleurs, retraites, détachement des travailleurs.
- **Membre de la commission « Droits de la femme et égalité des genres »** Commission chargée de la promotion et de la protection des droits de la femme. Elle vise à éliminer toutes les formes de discrimination fondées sur le sexe.